

ASSISTANCE À LA MISE EN PLACE DU PPMS (PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETÉ)



N° d'organisme de formation : 11 91 004 47 91

OBJECTIF :

- ♦ Rédaction, mise en place et suivi du PPMS.

MÉTHODOLOGIE :

- 1/ Création d'un groupe de personnes ressources pluri-catégoriel désigné par le chef d'établissement,
- 2/ Visite des locaux avec le groupe de personnes ressources,
- 3/ Élaboration et rédaction du PPMS en collaboration avec le groupe ressource,
- 4/ Présentation du PPMS aux salariés pour avis,
- 5/ Présentation du PPMS aux représentants des usagers de l'établissement pour avis,
- 6/ Validation du PPMS,
- 7/ Formation des salariés à la mise en œuvre du PPMS,
- 8/ Mise en place d'un exercice simulé pour validation finale du PPMS.

NOTA :

Après visite des locaux par le conseiller technique accompagné du groupe de personnes ressources, des lieux de mise en sûreté adaptés sont sélectionnés et les moyens logistiques nécessaires seront déterminés. À la suite de cette visite, un projet de PPMS sera alors proposé au groupe ressource.

Après présentation aux salariés et aux représentants des usagers pour avis, le PPMS est corrigé ou complété si besoin puis transmis au chef d'établissement pour validation.

À l'issue, une formation du personnel sera organisée puis un exercice de simulation sera mis en place pour valider, corriger ou compléter le PPMS.

DURÉE DE LA MISSION :

(Durée approximative pouvant varier selon l'établissement)

- 1/ Visite des locaux et création du groupe de personnes ressources : **½ journée sur site**,
- 2/ Rédaction du PPMS : **½ journée en off**,
- 3/ Présentation du PPMS aux salariés : **½ journée sur site**
(Sans débit si la présentation est réalisée en interne par le groupe de personnes ressources),
- 4/ Présentation du PPMS aux représentants des usagers : **½ journée sur site**
(Sans débit si la présentation est réalisée en interne par le groupe de personnes ressources),
- 5/ Formation des salariés : **½ journée sur site**,
- 6/ Exercice de mise en sûreté : **½ journée sur site**.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités.

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ♦ Manipulation des extincteurs ;
- ♦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ♦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ♦ Formation en unité mobile ;
- ♦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ♦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ♦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ♦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ♦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ♦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

3/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

4/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

5/ un audit de sécurité incendie ;

6/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

7/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

8/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.